

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 21</p> <p>Ont voté : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil neuf, le vingt deux janvier à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le quinze janvier 2009, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Catherine MAURIN, Jean-Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT.</p> <p>Absents : Dominique REGNIER, Sylvain ARNAUD, Cécile MATHAUD, Paul REGARE</p> <p>Excusés : Dominique REGNIER, Sylvain ARNAUD, Cécile MATHAUD</p> <p>Pouvoirs : Dominique REGNIER donne pouvoir à Michel REGNIER Sylvain ARNAUD donne pouvoir à Serge MICHAUT</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER</p>
--	--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2009-006

SEANCE DU 22 JANVIER 2009

OBJET : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

Monsieur le Maire explique que les parlementaires disposent d'une enveloppe budgétaire, appelée plus communément « enveloppe parlementaire » qui leur permet d'accorder des subventions exceptionnelles pour certains événements locaux.

Monsieur le Maire propose donc que la Commune demande, dans le cadre de l'exposition Henry de Waroquier, une subvention au titre de la réserve parlementaire à Monsieur Christophe GUILLOTEAU, député du Rhône.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire afin de participer à l'exposition Henry de Waroquier.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
Serge FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
Serge FAGES